

# BREVET PROFESSIONNEL COIFFURE En alternance

## Objectifs

Le BP, suite logique du CAP Coiffure, permet l'acquisition d'une haute qualification dans le métier concerné en validant la maîtrise technique **Styliste-Visagiste** ou bien **Coloriste-Permanentiste** en fonction de l'option choisie.

A l'issue de la formation, il permet à son titulaire de devenir Chef d'Entreprise, et donc de :

- Manager un salon de coiffure ;
- Conseiller la clientèle ;
- Recruter, former, animer des apprentis ;

## Contenu

- ✚ **Option A - Styliste-Visagiste**  
Epreuves pratiques : création, coupe, coiffage, coloration/permanente
- ✚ **Option B - Coloriste-Permanentiste**  
Epreuves pratiques : conception, formes et couleurs, coupe, coiffage ville
- ✚ **Epreuves théoriques pour les 2 options :**  
Sciences et Technologies ;  
Gestion de l'entreprise ;  
Arts appliqués ;  
Expression française et ouverture sur le monde

## Méthode

Positionnement  
Plateau technique spécialisé  
Formateurs et intervenants professionnel habilités par le Ministère de l'Education Nationale

## Validation

Diplôme Ministère de l'Education Nationale.

## Durée

La formation se déroule sur deux années à raison de 750 heures en centre.

## Dates de la formation

De septembre à juin année n+2

## Coût

Nous consulter

## Lieu de la formation

Lycée professionnel Jacques Dolle  
120 chemin de Saint Claude  
06600 ANTIBES

